

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Ste Anne - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Ste Anne - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (41589)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Ste Anne - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration - en apprentissage (41589)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	66	10

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Relèves de notes, appréciations annotées sur les bulletins. Diplôme d'origine	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Savoir-faire	appréciations annoncées sur les bulletins, autonomie, organisation, capacité de travail	Essentiel
	Savoir-être	Bulletins de 1ère et Tale appréciations annotées. Expériences exprimées dans le projet motivé.	Très important
Savoir-être	Savoir être	Bulletins de 1ère et tale, appréciation annotées. Expérience dans le secteur de l'hôtellerie restauration	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation et projet professionnel	Projet motivé. Démarches réalisées dans la construction du projet. Expérience professionnel dans le secteur de l'hôtellerie-restauration	Très important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités et centres d'intérêt	Capacité à s'engager, ouverture culturelle, curiosité, ...	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

L'ensemble des dossiers ont été examinés individuellement par une commission d'enseignants intervenant dans la filière.

L'examen des dossiers s'est appuyé sur les critères suivants :

- résultats académiques
- compétences académiques (acquis, méthodologie et savoir-faire)
- savoir-être
- motivation, connaissance de la formation et activités péri ou extra scolaires

Les candidats retenus par la commission de recrutement ont tous été convoqués à un entretien (en face à face ou en visioconférence)

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Exprimer de façon précise le projet et vos motivations pour celui-ci (démarches réalisées dans le cadre de la construction de ce parcours, stages d'observation, expériences professionnelles dans le domaine de l'hôtellerie et de restauration, rencontre de professionnels et/ou étudiants de l'établissement).

Soigner la partie projet motivé du dossier en personnalisant la candidature (connaissance de l'établissement et de la formation).

Amorcer les démarches de recherche d'entreprise.

Un candidat sérieux avec des résultats satisfaisants, autonome dans son travail personnel et faisant preuve de maturité, dont le projet est cohérent, la motivation clairement perceptible et ayant une entreprise d'accueil (répondant aux critères de la formation) aura toutes ses chances d'être admis en BTS MHR par apprentissage.

Signature :

FREDERIC DE RAVINEL,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée Ste Anne